

**COMMUNE DE CORCELLES LES ARTS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 Novembre 2021

CONVOCATION : 09/11/2021  
Conseillers en exercice : 11

AFFICHAGE : 09/11/2021  
Présents :

L'An Deux Mil Vingt et Un, le Dix-Huit Novembre à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUBUISSON Thierry, 1<sup>er</sup> Adjoint.

Secrétaire de séance : Mr Pierre CHOLET

Etaient présents : MRS DUBUISSON Thierry – CHOLET Pierre – DUBREUIL Jean-François – VADOT Gérald – TAVERNIER Gilles – MINET Aurélien – MMES BESSIERE Stéphanie – REVIRON Julie.

Absents excusés : Mr GHISLAIN Christian – Melles DUBUISSON Solène – REVIRON Julie.

**1/ VENTE D'UN TERRAIN A MR GAGNEPAIN POUR CREATION D'UN GARAGE :**

Le Conseil Municipal,

- ENTEND que Mr GAGNEPAIN Sébastien qui loue actuellement un module de notre atelier communal souhaiterait acquérir une partie de la parcelle cadastrée AA 27 d'une contenance de 1195 m<sup>2</sup>. Son projet étant de construire un garage et de déplacer son activité professionnelle. ACCEPTE la vente de cette parcelle à Mr GAGNEPAIN.

- EST INFORME que le bornage de la parcelle a été réalisé, que l'étude de sols nécessaire a également été effectuée et qu'il convient donc de fixer un tarif pour finaliser cette vente.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE DE fixer le prix du m<sup>2</sup> de terrain à 38 € et de DESIGNER Maître ANDRE, notaire habituel de la commune domicilié à BEAUNE pour traiter cette affaire.

- MANDATE Mr Thierry DUBUISSON 1<sup>er</sup> adjoint pour la signature de l'acte et de toutes pièces relatives à cette affaire en cas d'empêchement de son maire en exercice.

**2/ RAPPORT D'ACTIVITES 2020 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD :**

Le Conseil Municipal,

- AYANT PRIS connaissance du rapport nommé en objet, n'EMET pas d'observations particulières quant à celui-ci.

**3/ REMBOURSEMENT FRAIS ELECTRICITE – ART DU TONNEAU – ETALEMENT :**

Le Conseil Municipal,

- DIT qu'une provision de 30 € mensuelle sera encaissée entre janvier et octobre 2022 en annexe du loyer de Mr GILLET Frédéric – Art du tonneau pour étaler la dépense électricité.

**4/ CONTRAT DE MAINTENANCE DES POTEAUX INCENDIE :**

Le Conseil Municipal,

- **EST INFORME** que le contrôle réalisé par les sapeurs-pompiers sur les bornes à incendie de la commune n'est plus qu'un contrôle sommaire et qu'il convient de désigner un organisme compétent afin de réaliser un bilan annuel de ces équipements.

- **ENTEND** la proposition faite par VEOLIA et les détails techniques et financiers de la convention proposée.

- **ACCEPTTE** les termes de cette convention et **MANDATE** Mr DUBUISSON Thierry, 1<sup>er</sup> adjoint pour la signature de cette convention et de tout document relatif à cette affaire.

#### **5/ CONVENTION DE DENEIGEMENT :**

**Mr DUBUISSON,**

- **RAPPELLE** au conseil municipal les termes de la convention de déneigement qui intervient avec Mr Sylvain CHOLET,

- **RAPPELLE** également que celle-ci est renouvelée de manière tacite avec accord des deux parties.

#### **6/ QUESTIONS DIVERSES :**

**Le Conseil Municipal,**

- **ENTEND** les questions diverses suivantes :

1/ **L'évolution** suite au rendez-vous en mairie avec l'avocate d'un tiers pour demande d'un certificat d'urbanisme opérationnel.

2/ **FIXE** une date de réunion en mairie avec les propriétaires de la parcelle AB 87 : parcelle qui pourrait être reprise dans le domaine public (voirie communale) après accord cession à l'euro symbolique de la parcelle.

3/ **DIT** que les jeunes diplômés (2020-2021) doivent faire une demande comme chaque année en mairie pour la remise de leur prix (carte cadeau). Un courrier sera déposé dans toutes les boîtes aux lettres de la commune très prochainement. Les réponses devront être données avant le 9 décembre prochain délai de rigueur. La remise des prix aura lieu en mairie le samedi 18 décembre entre 10 et 12 h.

4/ **ENTEND** les problèmes de l'Association TEMPS DANSE JAZZ dans l'utilisation de la salle. **DIT** qu'une réponse va leur être faite très prochainement.

5/ **ENTEND** le compte rendu suite au conseil d'école qui s'est tenu le Vendredi 12 Novembre dernier.

6/ **ENTEND** qu'une visite sur place va être demandée à la communauté d'agglomération BEAUNE COTE ET SUD pour le piquetage du nouveau lieu d'installation des containers de recyclable. Le projet de déplacement de ces bennes ayant été approuvé par celle-ci. La nouvelle plateforme sera réalisée en partie par les employés communaux.

7/ **TRAITE LES QUESTIONS DIVERSES.**

